
JOHANNESBURG – Session du groupe de travail du GAC sur les régions faiblement desservies

Mardi 27 juin 2017 – 09h00 à 09h45 JNB

ICANN59 | Johannesburg, Afrique du Sud

NON IDENTITIFE : Réunion du groupe de travail des régions faiblement desservies du GAC, salle [inaudible] entre 9 h et 9 h 45 du matin du 27 juin 2017.

PUA HUNTER: Bonjour à tous, soyez les bienvenus en la séance du groupe de travail des régions faiblement desservies. Je m'appelle Pua Hunter. Il y a à mes côtés Alice Munyua qui est coprésidente avec moi de ce groupe de travail des régions faiblement desservies. Et il y a Julia à mes côtés qui fait partie du personnel de soutien.

Nous avons prévu pour ce matin de traiter les thèmes suivants. Nous allons vous présenter une mise à jour sur les ateliers de renforcement des capacités. Nous allons ensuite discuter du document FAQ, les questions fréquentes concernant la délégation et la redélégation des ccTLD.

Il y a ensuite un rapport du Cambodge pour présenter le travail qu'ils ont fait concernant un nouveau groupe d'outils. Et nous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

allons ensuite faire un appel à volontaires pour nous aider dans notre travail.

Je vais céder la parole à Alice maintenant pour qu'elle nous explique un peu tout ce qui concerne le renforcement des capacités. Ou je peux commencer moi-même.

À Copenhague, nous avons parlé de l'atelier qui avait eu lieu à Nairobi et nous avons parlé aussi des prochains ateliers prévus. Le deuxième atelier de renforcement des capacités pour les membres du GAC a eu lieu à Fidji entre le 28 et 29 avril au Pacifique. Nous avons eu le soutien des départements de l'ICANN, surtout l'équipe d'engagement et de participation mondiale.

Les 17 membres de l'Océanie, dont 16 gouvernements, ont été représentés dans cet atelier, ce qui est considéré une bonne représentation. Cet atelier a été vraiment fructueux et il me semble qu'Alice peut donner davantage de précisions à cet égard.

ALICE MUNYUA:

Merci beaucoup Pua. Bonjour à tous. Il y a eu différents ateliers de renforcements de capacités vraiment réussis qui ont eu lieu depuis le début de l'année. Le premier à Nairobi, au Kenya, ensuite à Copenhague. Et ensuite il y en a eu un à Fidji pour les

nations du Pacifique, les nations insulaires. Il ya eu 16 membres, 16 Etats-Membres présents. Et il y a eu des discussions très intéressantes à Fidji.

On a fait un atelier seulement pour les membres du GAC et il n’y avait pas les organismes d’application de la loi. Nous avons parlé du système de nom de domaine, des identificateurs d’internet pour comprendre l’écosystème de la gouvernance de l’internet et l’écosystème de l’ICANN et comment y participer.

Il y a eu aussi l’organisation de soutien à l’adressage et l’APNIC qui est le registre internet régional, pour qu’ils nous présentent leur travail, quels sont leurs rapports avec l’ICANN en général, quel est le rôle du GAC et de l’ICANN en général. Un travail de sensibilisation pour encourager les membres du Pacifique à participer de manière plus active dans le travail du GAC.

Nous avons discuté aussi des questions de politique examinées par le GAC, l’élaboration des politiques au sein du GAC, la question de l’absence ou du manque de participation et certains groupes de travail clefs du GAC et la manière dont on peut contribuer à ce travail, surtout ce qui concerne les droits de l’homme, les noms géographiques et les régions faiblement desservies, ainsi que le groupe de travail de la sécurité publique.

L’un des thèmes dont nous avons discuté au sein du GAC concernait les codes à deux ou trois caractères, tels que les

domaines de second niveau, ainsi que tout ce qui concernait la protection des noms géographiques et l'usage malveillant du DNS.

Je crois qu'il y a certains membres qui peuvent en parler, des membres des îles du Pacifique parce que l'on a exprimé aussi certaines inquiétudes qui avaient été auparavant exprimées dans ce même contexte.

On a parlé aussi de la délégation et de la redélégation des ccTLD.

Ce groupe des régions faiblement desservies a le mandat du GAC, un mandat qui fait qu'elles doivent travailler pour aider les membres du GAC dans le groupe des régions faiblement desservies pour aborder ces thèmes concernant la délégation et la redélégation des ccTLD et leur gestion.

Il ya eu aussi, on a parlé aussi de la participation pour le groupe SSR concernant la sécurité, la stabilité et la résilience. Et il y a eu aussi un tutoriel pour se servir des outils de conférences de l'ICANN en ligne. Et c'est assez difficile pour les Nations insulaires du Pacifique.

Il y a eu beaucoup de limitation d'une part. Le problème de la lecture de tous les courriels que nous recevons par la liste de diffusion. Nous savons que c'est un problème qui se répète, qui se reproduit. Pour d'autres membres des régions faiblement

desservies du GAC, une compréhension minimale des délibérations qui ont eu lieu. Le rapport de tout cela au travail du GAC et de l'ICANN. D'une façon générale, la surcharge d'information, la compréhension des responsabilités du GAC, surtout pour ceux qui sont des représentants du GAC, et la manière dont ils peuvent présenter l'information devant leurs gouvernements nationaux.

On a demandé aussi une aide pour mieux comprendre certaines questions, pour les lier, les mettre en contexte dans le domaine national pour que cela n'apparaisse pas comme des questions isolées.

Nous avons demandé aussi une information technique concernant la sécurité du DNS et la manière dont cela porte atteinte ou pas au développement national.

Et il y a eu aussi un commentaire général pour le GAC qui était le suivant : en plus de la liste de distribution de l'Océanie, il faut établir une plateforme pour une meilleure collaboration entre le GAC, les représentants du GAC et les représentants des régions faiblement desservies.

Il y a eu une suggestion en ce sens que l'ICANN, au lieu d'apporter tellement de fonds pour les voyages parce qu'on a suffisamment de représentants des régions faiblement desservies, on a proposé d'avoir des réunions régionales entre,

dans la période intersession pour examiner des questions du GAC, au-delà des trois réunions en présence que nous avons chaque année.

Il y a eu la réunion à Fidji, une réunion gouvernementale qui a eu lieu pendant le déroulement de cet atelier où l'on a pu parler de certains thèmes dont on discute au sein du GAC, et on a pu aborder ces thèmes pendant cette réunion.

On a parlé aussi du financement pour les billets d'avion et l'on a parlé aussi de la possibilité de participer aux questions du GAC. On a parlé d'une amélioration de la diffusion et de l'information technique. Nous travaillons avec l'ASO, par exemple, chez APNIC, pour mener à bien une formation concernant spécifiquement l'IPv6. Pour ces cas-là, l'APNIC s'est engagée à travailler avec le GAC pour les régions faiblement desservies, surtout en ce qui concerne l'établissement de rapports avec les gouvernements, pour pouvoir faire, en février, en même temps que la réunion de l'APNIC, [inaudible] une formation en ce sens là.

Nous avons parlé aussi de l'identification d'un leader, ou comme on les appelle les champions comme on en a dans la région africaine, pour pouvoir établir une collaboration entre tous les États Membres et pouvoir réaliser un travail de sensibilisation de bonne qualité dans la région.

Je crois que c'est tout par rapport à cet atelier qui a eu lieu à Fidji. Je crois que le point le plus important a consisté à trouver des manières de faire le travail du GAC dans les périodes intersession. Et le GAC pourrait peut-être considérer cela pendant les séances qu'il aura pendant cette réunion de l'ICANN. Merci.

PUA HUNTER:

Merci Alice. Je voudrais aussi vous informer des ateliers pour cette année. La prochaine : le Pakistan en août, le Pérou en septembre. Et il y aura au milieu... Il y a quelque chose au Moyen-Orient, non pardon on me corrige, l'atelier au Pérou aura lieu en Novembre et au Moyen-Orient en Octobre.

Et pour 2018, comme Alice l'a dit, il y aura un atelier au Népal en Février pendant la réunion de APRICOT, et quelque part aux Caraïbes entre juillet et août.

Nous n'avons pas encore confirmé les dates et les lieux, mais nous allons travailler avec les pays ayant manifesté leur intérêt, ayant déclaré leur intérêt pour que l'ICANN puisse allouer toutes les ressources nécessaires pour effectuer ces ateliers.

Je vais encore céder la parole à Alice pour qu'elle nous explique un peu comment s'est développé cet atelier de renforcement

des capacités qui a eu lieu ici en Afrique ; je crois que c'était le deuxième qui a eu lieu ici en Afrique.

Mais avant de lui céder la parole, est-ce que vous avez des questions par rapport à l'atelier réalisé à Fidji ? Ou d'autres questions. Ashwin ?

ASHWIN SASONGKO:

Merci Pua. Malheureusement, je n'ai pas pu participer à cet atelier à Fidji, dont j'estime qu'il a été très intéressant, mais j'ai vu le courriel et j'ai vu l'information sur le WEB.

Corrigez-moi si je fais erreur, je crois que le problème pour les régions faiblement desservies se rapporte plutôt à l'infrastructure des télécommunications qu'à l'accès internet. Corrigez-moi si je fais erreur. Mais comme nous le savons, nous n'aurions pas d'internet si nous n'avions pas accès aux télécommunications.

Maintenant, si nous avons un problème d'accès aux télécommunications, c'est quelque chose qui doit être traité séparément. Ce n'est pas un problème d'accès à l'internet, parce que si l'on a accès aux télécommunications on aura un accès à internet. Mais si nous avons un problème avec cet accès parce que les adresses IP ne sont pas aussi nombreuses, etc., etc., bon... Si, notre connexion internet est de faible qualité parce

que les télécommunications sont des systèmes de télécommunications de faible qualité, je pense que le problème se trouve là, c'est l'accès aux télécommunications, ce n'est pas l'accès à internet.

PUA HUNTER: Oui, nous avons reconnu cela Ashwin. Et cela doit être résolu au niveau national bien sûr.

ASWIN SASONGKO: D'après ce que je comprends, et je vous prie de me corriger si je fais erreur, je ne sais pas si nous avons ce type de problèmes ou si nous avons discuté de ce problème au conseil de l'UIT. Je sais que c'est une réunion de l'ICANN, mais nous parlons des télécommunications. Il me semble que dans la réunion du conseil de l'UIT, nous pourrions peut-être collaborer en quelque sorte de la part des régions faiblement desservies pour que le conseil en tienne compte et qu'il analyse ce type de problèmes qui se présentent.

PUA HUNTER: Merci Ashwin, je prends note de cela. Bien. S'il n'y a plus de questions, je cède la parole à Alice.

ALICE MUNYUA:

Merci Pua. Le groupe de travail sur la sécurité publique et le groupe de travail des régions faiblement desservies a eu deuxième atelier destiné aux organismes d'application de la loi en Afrique. Atelier qui a eu lieu vendredi et samedi dernier, 23 et 24 juin. Il y a eu 57 participants. Il y avait des représentants de la police sud-africaine, des organisations sud-africaines, des organisations inter-gouvernementales, des représentants de l'industrie, et tous les registres internet, les 5 registres internet étaient représentés là.

Nous avons parlé de l'usage malveillant du DNS, des questions actuelles liées au WHOIS, et nous avons tenu aussi une table ronde avec les représentants de l'industrie pour discuter des idées de collaborations. Pour cela, nous avons travaillé avec les représentants de FaceBook et ainsi que d'autres représentants pour voir comment nous pouvons travailler avec les organismes d'application de la loi.

Le niveau technique était un peu trop élevé, c'est l'un des commentaires que nous avons reçu. Il fallait le remettre en contexte, il fallait réduire un peu la difficulté de ce niveau technique. Dans l'ensemble des contextes, il faut mieux comprendre les choses, par exemple pour le contexte africain, il faut savoir comment se produit cet usage malveillant du DNS et comment les organismes de l'application de la loi gèrent tout cela.

Nous avons reçu des expressions de reconnaissances pour ces séances de renforcement des capacités. Ils nous ont demandé d'en avoir davantage pour pouvoir partager l'information.

De nombreuses organisations d'application de la loi n'ont jamais compris comment il fallait aborder les questions d'usage malveillant du DNS et à qui il fallait avoir recours dans ces circonstances-là. Elles ne comprenaient pas non plus l'ICANN en tant qu'organisation, quel était son mandat, quelles étaient leurs normes, leurs règlements.

Il y a eu un débat très actif sur la question de la confiance et de la collaboration, en ce sens que l'on fasse confiance à l'ICANN dans son activité et ce que font d'autres organisations, et à qui il faut adresser certaines questions.

La plupart des organismes en Afrique ne sont pas engagés à ce niveau là, mais le fait d'avoir plus de 50 organisations représentées à ce niveau nous permettra, nous estimons, de compter sur une participation plus active dans les mois à venir ainsi que dans le groupe de travail sur la sécurité publique.

Parce que nous croyons que la plupart d'entre eux comprennent mieux ce fonctionnement, la plupart d'entre eux ont mieux compris la protection en ligne des enfants. C'est une question vraiment importante qui est un point commun.

Ils ont pu comprendre aussi la question de la collaboration dont on a parlé à plusieurs reprises, surtout pour la table ronde où l'on a demandé d'autres séances de renforcement des capacités dans l'avenir, destinées surtout aux organismes d'application de la loi, sur des thèmes concernant la cyber criminalité et qui va au-delà du domaine ou du cadre de l'ICANN, pour nous occuper non seulement des noms, mais aussi des numéros.

C'est tout ce que je peux vous dire je pense. Nous avons eu une séance fructueuse sur la protection des données et la confidentialité et la vie privée. Nous en avons parlé avec la commission de l'Union Africaine. Nous avons parlé de la convention sur la cyber criminalité et la cyber sécurité et la protection des données personnelles. Il y avait aussi la Commission Européenne. Et l'on a parlé des dispositions sur la protection des données de l'Union Européenne, pour mieux comprendre comment cela se rapporte au travail des organisations d'application de la loi, la collaboration avec l'industrie pour la protection des données.

Il s'est agi d'une réunion et d'un atelier vraiment utile, avec des séances régionales dédiées et des séances qui ont abordé des questions au niveau national.

Il y a eu des séances vraiment spécifiques.

PUA HUNTER:

Merci Alice. Est-ce qu'il y a des questions dans la salle ?

Bien, nous allons donc poursuivre notre travail parce que nous n'avons presque plus de temps.

Bien, maintenant nous avons le document sur les questions fréquentes. Mais il y a quelques difficultés techniques. Donc nous allons passer directement au traitement du prochain thème avec l'un de nos collaborateurs, Rapid Sun, qui va présenter le développement d'une boîte à outils pour les nouveaux venus au sein de l'ICANN.

RAPID SUN:

Merci Pua. Il y a une collaboration établie entre l'ICANN et la communauté de l'ICANN avec le programme pilote pour intégrer les nouveaux membres dans la communauté. Et on les intègre dans une fonction de travail volontaire, de bénévolat.

Ce travail cherche à ajouter une structure pour le travail d'intégration pour chaque groupe de la communauté. Et cela s'appuie sur trois piliers.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du GAC, en premier lieu.

Deuxièmement, il y a les coûts concernant la structure pour cette intégration, les documents, les outils pour les nouveaux

venus, pour qu'ils puissent comprendre comment fonctionne le GAC et qu'ils puissent participer.

Le troisième pilier concerne le mentorat où nous avons des mentors qui sont destinés aux nouveaux venus.

Tracy et moi travaillons pour établir le document d'informations pour le GAC et voilà la mise à jour de l'interaction que nous réalisons sur le site web du GAC.

On révise tout cela et nous mettons au point tout cela avec le secrétariat.

Ce document d'informations sera présenté avec une infographie, une vidéo faite par le département des communications de l'ICANN. Il fera partie aussi du nouveau site web du GAC.

À partir de cette réunion, nous allons transformer ce document d'informations en un document pour le site web de ICANN Learn.

PUA HUNTER:

Merci beaucoup. Nous te remercions de ton travail et de celui de Tracy. C'est quelque chose sur quoi nous avons travaillé par le passé pour pouvoir aider les nouveaux venus dans la communauté.

Est-ce qu'il y a des commentaires du public dans la salle ?

Bien, donc nous avançons.

Nous avons déjà résolu les problèmes techniques. Et nous avons maintenant les documents des questions fréquentes sur les ccTLD et leur délégation. Nous avons reçu beaucoup de soutiens de la ccNSO et de la PTI pour pouvoir rédiger ce document préliminaire de manière à aider les membres du GAC avec les conflits qu'ils auraient pu avoir au niveau national pour la délégation et la redélégation des ccTLD.

Je vais maintenant céder la parole à Julia qui lira les questions qui ont été préparées. Merci.

JULIE CHARVOLEN:

Bonjour à tous.

Je ne lirai pas tout. Je vous ai envoyé le lien pour accéder à ce document sur la page du groupe de travail des régions faiblement desservies. Donc si besoin, vous pouvez y accéder vous-même.

Il me semble que je pourrais plutôt lire les questions pour que vous ayez une idée et que vous voyiez si vous avez d'autres questions à ajouter à ce document, sachant que nous avons dit lors de la dernière réunion de l'ICANN que ce document serait

probablement endossé par l'ICANN avant la fin de la 59^{ième} réunion publique de l'ICANN.

Pua a déjà expliqué le but de ce document. Nous avons plusieurs questions.

Premièrement, qu'est-ce qu'un ccTLD ?

Qui est le gestionnaire d'un ccTLD ?

Qu'est-ce qu'une délégation d'un ccTLD ?

Qu'est-ce qu'un transfert ? Ce terme a été modifié vu qu'à l'origine on avait écrit délégation ou redélégation. C'était une modification qui a été proposée par la ccNSO si je ne me trompe, et je vois qu'on a ici des membres de la PTI dans la salle, donc corrigez-moi si je me trompe.

Quel est le but de délégation et de transfert d'un ccTLD

Qui est impliqué au processus ?

Quels sont les documents nécessaires pour procéder à la délégation ou au transfert d'un ccTLD ?

Pourquoi les ccTLD sont-ils importants pour les gouvernements ? Cela a été ajouté par un membre du groupe de travail sur les régions faiblement desservies.

Quel est le rôle des gouvernements dans la gestion des ccTLD ?

Qui décide de comment un ccTLD est géré ?

Quel est le rôle des autres parties prenantes dans les ccTLD ?

Que devraient faire les gouvernements s'il voulaient s'impliquer dans la gestion de leur ccTLD ?

Qui devrais-je contacter si j'ai des questions ?

Que se passe-t-il si un gouvernement ou une communauté internet locale veut transférer un ccTLD et qu'il y a des parties qui ne sont pas d'accord ?

Quel est le modèle le plus commun et le plus adapté pour sélectionner un gestionnaire de ccTLD et un nouvel opérateur pour la redélégation du ccTLD ?

Y a-t-il des documents qui soient nécessaires pour décrire comment sera fait le transfert des opérations de ccTLD au nouvel opérateur proposé dans le cas d'une redélégation ?

Nous avons quelques autres questions, et je les laisserais ici à l'écran.

Donc si vous avez d'autres questions que vous souhaiteriez ajouter, allez-y. nous allons donc les ajouter au document. Autrement, pourrait-on comprendre qu'il s'agit d'une version finale et que l'on peut soumettre à l'approbation et au soutien du GAC.

Ce document, c'est une question de membres du groupe de travail. Ashwin ?

ASWIN SASONGKO:

Merci. Merci. J'ai juste une petite question. C'est pour savoir si, lors de l'atelier, vous avez discuté des ccTLD qui sont offerts pour l'utilisation d'autres sociétés autour du monde. Par exemple en Indonésie, il y a des compagnies qui n'utilisent pas le .ID mais un autre ccTLD.

Donc il y a certains pays qui ne veulent pas que leur ccTLD soit disponible à des sociétés mais il y a également d'autres pays qui offrent le ccTLD pour l'utilisation de compagnies dans d'autres pays et sur le pays.

Le problème c'est comment vérifier et revérifier pour s'assurer que la société ou la personne qui utilise ce ccTLD peut être identifiée correctement.

Donc je voudrais tout simplement savoir si vous aviez discuté de cela lors de l'atelier à Fidji, ou alors si ce serait un bon sujet pour un autre atelier ?

PUA HUNTER:

Oui, merci Ashxin.

Cela a été discuté lors de notre atelier. Comme Alice le disait c'était une question de beaucoup d'intérêts parce que les ccTLD sont utilisés au second niveau.

On n'est pas entré dans les détails, mais si les pays veulent entrer dans les détails de comment leurs ccTLD devraient être utilisés, on pourrait à ce moment-là les aider. Mais cela fait partie des sujets qui sont abordés dans les ateliers de renforcement des capacités. Merci.

Manal ?

MANAL ISMAIL:

Merci Pua, Julia et Alice d'avoir autant travaillé pour créer ce document. J'ai quelques commentaires.

C'est le fait qu'il serait utile d'avoir des questions numérotées pour que ce soit plus facile d'y faire allusion.

Je sais que la « redélégation » est maintenant appelée transfert, on ne parle plus de redélégation, mais il y a toujours des membres de la communauté qui parlent de redélégation. Donc il serait peut-être utile d'avoir une note en bas de page ou une précision qui explique cette modification a été apportée, de manière à ce que tout le monde sache de quoi on parle.

Cela dit, j'ai déjà quelques commentaires concernant l'ensemble des questions finales. Je ne suis pas sûr s'ils ont été abordés ou pas. Mais donc par exemple, il y avait une question concernant le modèle plus adapté et le plus commun pour la redélégation d'un ccTLD.

Nous n'avons pas de numéro... Oui ? Oui, celui qui était juste avant, c'était quoi ? La meilleure pratique ou la plus commune pour la redélégation d'un ccTLD. Voilà.

Donc je ne vois pas mes commentaires ici, je ne suis pas sûr s'il s'agit de la version finale, mais mon commentaire était que je ne vois pas de rapport entre le modèle lui-même et la redélégation. Mais bien sûr vous pourrez me corriger si ce n'est pas le cas.

JULIE CHARVOLEN:

Oui. Manal j'ai ajouté en fait un commentaire que vous nous avez envoyé par mail. C'est pourquoi j'ai ajouté :commentaire par Manal Ismail, parce que vous ne l'avez pas fait directement. Vous en aviez d'autres ?

MANAL ISMAEL:

Oui, j'ai fait un commentaire sur le document de Word et j'ai vu que vous aviez fait mention de mes commentaires sur le document de Google. Je vous en remercie. Mais par la suite, j'ai

fait d'autres commentaires sur l'ensemble final des questions qui était publié sur un Google Doc.

Ce n'est pas grave. Je vois qu'il y a un rapport entre le modèle et la redélégation. Donc j'ai un problème avec cette question telle qu'elle est.

De même, il me semble qu'il faudrait que l'on soit cohérent, donc que l'on parle soit de redélégation, soit de transfert, soit des deux. Parce que des fois on parle de transfert, des fois on parle de redélégation, et d'autres fois, on fait allusion aux deux termes.

Et puis la note en bas de page que j'ai proposée tout à l'heure.

Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris cette question, c'était : de quel ministère ou office gouvernemental d'un pays aurait-il un point de contact qui ait un avis par rapport à la redélégation...

Attendez.

Oui, voilà, je vois mon commentaire. Donc peut-être que ce n'est pas la peine de tout refaire. Merci.

PUA HUNTER:

Merci Manal. C'est vrai, les questions devraient être numérotées. Nous le ferons. Je note également pour la redélégation et

transfert, que nous devrions donc parler de redélégation qui est un terme commun qui a été utilisé partout.

Et c'était le Pakistan en fait qui avait apporté cette question sur le document, je ne sais pas si le Pakistan est là pour apporter à votre question.

Si le membre de la PTI pouvait répondre à cette question s'il vous plait, ce serait apprécié. Kim ?

KIM DAVIES:

Pardon, est-ce que vous pourriez reformuler la question ?

JULIA CHARVOLEN:

Je sais qu'il y avait des questions concernant la question précédente. Peut-être qu'on pourrait revenir un peu en arrière d'abord.

Manal, c'était quoi en fait ?

MANAL ISMAEL:

Oui, c'était la dernière à l'écran, oui la question qui est juste avant la dernière. Attendez, ne défilez pas.

C'est la question qui dit : c'est quoi le meilleur modèle ou le plus commun pour sélectionner un gestionnaire de ccTLD qui soit un nouvel opérateur qui aille gérer le ccTLD qui est à redéleguer. Et

ma question portait sur pourquoi nous mettons en rapport ici le modèle lui-même avec la redélévation. C'est-à-dire un certain modèle serait-il plus simple pour la redélévation qu'un autre ?
Merci.

KIM DAVIS:

Merci. Je commencerais par dire que cette question a été proposée par l'un des membres du groupe. Ce ne sont pas des orientations de la PTI.

Sachant cela, les critères pour la délégation, redélévation ou le transfert fait allusion à certains points qui ne sont pas spécifiquement liés à la manière dont un modèle est traité, mais plutôt à la responsabilité, par exemple à la justesse, à l'équité, ou l'égalité.

Donc au-delà de cela je n'ai pas grand-chose à dire. Nous n'indiquons pas un modèle particulier.

MANAL ISMAIL:

Oui, je me souviens que cette question a été proposée par notre collègue du Pakistan, comme vous le dites.

Donc je ne sais pas si on pourrait répondre à cela tout de suite puisqu'il n'est pas dans la salle.

Donc en fait j’essaie de trouver une suggestion à faire pour ne pas rester coincés ici. Peut-être que l’on pourrait adopter la première partie et reprendre les discussions sur la dernière partie des questions par la suite ou sur cet ensemble qui a été proposé un peu plus tard dans le processus. Merci.

PUA HUNTER: Merci Manal, je suis d’accord avec vous. Merci.

Y a-t-il d’autres questions ou commentaires ? Lance ?

LANCE HINDS: Merci. Dans la première question vous parlez de définition de ccTLD, il pourrait être utile d’avoir une rédaction plus simple, enfin dans la clarté. Je ne suis pas sûr de comment simplifier cette question, mais lorsque je lis ce qui est écrit ici, ça me génère certains doutes. Ce n’est qu’un commentaire.

JULIE CHARVOLEN: Vous parlez de la question des ccTLD, de l’acronyme ?

LANCE HINDS: Oui, c’est ça.

PUA HUNTER: Merci Lance. Y a-t-il d'autres questions ? D'autres commentaires ? Nigel ?

NIGEL CASSIMIRE: Nigel Cassimire, CTU. Merci. L'objectif est d'obtenir le soutien du GAC avant la fin de cette réunion, donc dans les journées à venir. Peut-être que vous pourriez nous donner une idée du processus à suivre pour y arriver avant la fin de cette réunion, de cette séance.

PUA HUNTER: Merci Nigel.

Cela sera recirculé au sein du GAC parce que l'idée est qu'il soit appuyé avant la fin de cette réunion, la 59^{ième} réunion publique de l'ICANN. Donc peut-être que si vous aviez d'autres questions supplémentaires ou d'autres commentaires on pourrait l'ajouter au document.

Il me semble également que la ccNSO a une séance avec nous cet après-midi. Ils auront peut-être une mise à partager avec nous concernant ce document.

Les questions que nous avons reçues jusqu'à présent, cependant, seront ajoutées à un document qui sera recirculé.
Merci Nigel.

La Jamaïque ?

JAMAICA:

Merci. Bonjour. Concernant la question numéro 2, qui parle de gestion de ccTLD, il me semble que la première phrase de cette deuxième question... Attendez... Il semblerait que cette première phrase répond à la question de ce que fait un gestionnaire. Et puis la deuxième phrase, passe au WHOIS.

Donc peut-être que l'on pourrait peut-être intervertir l'ordre pour que l'on ait d'abord la question. Autrement on a : qui est le gestionnaire, mais on commence ici par dire ce qu'un gestionnaire fait.

PUA HUNTER:

Merci la Jamaïque. Niue ?

NIUE:

Il y a un troisième mot pour redélégation qui s'appelle révocation. Peut-être qu'on devrait l'ajouter également. Il s'agit d'un terme qui apparaît dans le FOI comme mot alternatif pour la redélégation.

PUA HUNTER:

Merci Niue. Kim ?

KIM DAVIS: Merci, c'est juste une précision ; C'est le fait que la révocation est la suppression d'un ccTLD, ce n'est pas le renouvellement.

PUA HUNTER: Merci de cette précision Kim. Il y a quelqu'un qui lève la main. Vous êtes qui ?

PAKISTAN: [Inaudible] du Pakistan. Je voudrais revenir sur la question qui a été posée tout à l'heure, question que vous avez identifiée comme étant venue du Pakistan. Voyons si je peux vous expliquer.

Pourriez-vous la lire s'il vous plait ?

JULIA CHARVOLEN: C'est la question qui est surlignée en jaune, n'est-ce pas Manal ? OK. Donc quel est le modèle le plus fréquent et le mieux adapté pour sélectionner un nouvel opérateur et gestionnaire de ccTLD pour que le ccTLD soit redélégué. Voilà la première question.

PAKISTAN: Et bien, il me semble que pour nous, il y a différents modèles, et peut-être que modèle n'est pas le bon mot, c'est qu'il y a

différentes manières de sélectionner un opérateur et un gestionnaire.

Donc les parties prenantes impliquées dans ce processus pourraient être des parties prenantes de la communauté élargie ou des gouvernements tout simplement. Ou que sachions, il y a en fait certaines questions liées à la loi nationale qui pourraient demander à ce qu'un ccTLD soit opéré par une société nationale ou par le gouvernement.

Donc pour nous, il n'est pas clair quelle est l'exigence pour y arriver et quel est le bon modèle. C'est pour cela que nous parlons ici de modèle, vous voyez.

Donc je reformule ? Y a-t-il un ensemble de clairs de directives à suivre pour arriver correctement au but souhaité.

JULIA CHARVOLEN: Oui, allez-y Kim.

KIM DAVIS: Merci de me poser cette question.

Nous n'indiquons pas de modèle comme étant le meilleur adapté. Chaque pays est différent, chaque pays a ses propres concessions.

Donc peut-être que si l'on apportait davantage de détails à cette question on verrait différents types de modèles, on verrait où sont les difficultés, où sont les bénéfiques.

Donc peut-être qu'on nous demande souvent de recommander un modèle, mais il n'est pas possible pour nous de le faire afin de rester indépendant.

Je comprends que c'est une question fréquente parce qu'on nous la pose très souvent, mais nous n'avons pas de réponse à y apporter. Donc c'est en fait une réponse qui serait un peu trop indicative si on le faisait. Ce serait une ordonnance. Et cela appartient à chaque pays d'analyser sa situation, leurs buts, d'apprendre d'autres pays, de savoir quels sont les modèles qui ont fonctionné pour eux, s'il y a des situations parallèles par exemple.

PAKISTAN:

Donc il y a en fait différents cas qui pourraient être utilisés pour décrire les différents modèles. Peut-être on ne parlerait pas de modèles, mais de cas qui pourraient décrire les différents scénarios et de comment cela a été abordé, comment on est parvenu à sélectionner un opérateur.

PUA HUNTER:

Nous avons une autre question de Manal. Merci.

MANAL ISMAIL:

Vu qu'il s'agirait d'une question qu'il faut que l'on ajoute, peut-être que la question pourrait commencer faisant allusion au fait, on pourrait répondre donc qu'il n'y a pas de modèle spécifique, que cela varie d'un pays à l'autre. Et puis donner les exemples qu'il semble à notre collègue du Pakistan que l'on pourrait utiliser comme réponse.

L'aspect clef est que nous commençons par dire qu'il n'y a pas de modèle unique qui faciliterait la redélégation et que cela varie en fait d'un pays à l'autre. Merci.

PUA HUNTER:

Merci Manal. Nous n'avons le temps. Nous avons une personne qui est au fond de la salle. Mais après cela, je conclurai la liste d'intervenant. Le document est disponible en ligne, si vous avez des commentaires à faire, vous pouvez le faire directement sur le document. Merci. 7

RWANDA:

Merci, je suis le représentant du Rwanda. J'ai une question générale concernant le gestionnaire de ccTLD. C'est une question générale. Y a-t-il des lois ou des directives de l'ICANN ou un document de l'organisation qui interdisent aux gouvernements ou aux institutions publiques d'être le

gestionnaire d'un ccTLD, pourvu que ce soit fait dans l'intérêt de la communauté internet ou des utilisateurs internet ? Merci.

PUA HUNTER: Merci Justin, je n'ai pas de réponse à votre question. Kim, pourriez-vous y répondre ? Merci.

KIM DAVIS: Oui, bien sûr. Rien n'empêche les gouvernements de gérer les ccTLD. En fait c'est le cas dans plusieurs pays. Pour ce qui est du processus, on prévoit que le gestionnaire ait une certaine responsabilité de gestion au quotidien.

Bien sûr les différents modèles impliquent différents niveaux d'implication ou de participation. Il y a par exemple le sous-traitement technique. Mais on s'attendrait à ce que le gestionnaire de ccTLD soit impliqué au quotidien avec les opérations du ccTLD.

Au-delà de cela, bien sûr, c'est bien si un gouvernement veut être un opérateur de ccTLD.

PUA HUNTER: Merci Kim, nous avons un sujet de plus à aborder dans notre ordre du jour. Et je donnerai la parole à Alice. Merci.

ALICE MUNYUA:

Merci Pua et merci à tous ceux qui ont envoyé des commentaires pour les questions fréquentes. Lorsque l'on essaye de travailler avec la PTI et la ccNSO pour compléter ce document afin qu'il soit adopté par le GAC au cours de cette réunion.

Comme voilà dit, je pense que pour aller de l'avant, nous allons conclure le document, nous allons le finir pour le soumettre à discussions au niveau du GAC pour voir s'il est possible de le faire adopter.

Autrement, on verra s'il est nécessaire de l'expliquer ou de travailler davantage là-dessus dans la période intersession pour le soumettre à la considération du GAC lors de la prochaine réunion.

Concernant la manière d'aller de l'avant, nous travaillerons avec l'équipe de participation des parties prenantes gouvernementales, [skill] et l'équipe de parties prenantes mondiales de la participation, avant de commencer avec une nouvelle série de renforcement des capacités.

Il me semble qu'il reste trois ou quatre régions et puis probablement nous commencerons à considérer en fait le niveau sous-régional.

J'espère qu'avant la fin de cette réunion nous aurons la réunion pour organiser un deuxième atelier avec les forces de l'ordre.

Si le GAC doit endosser un document, puisque ce n'est qu'un document de questions fréquentes, je pense qu'il serait bien de l'avoir prêt avant les prochaines séances de renforcements des capacités.

Encore une fois, nous insistons sur le fait que nous voudrions vous demander de continuer à participer au sein du groupe de travail sur les régions faiblement desservies, avec les gouvernements des sous-régions qui participent au GAC, au niveau du GAC aussi, et au niveau des autres PDP auxquels le GAC s'est impliqué.

Nous partagerons notre plan de travail avec vous tous et avec le GAC pour vous expliquer ce que nous comptons faire d'ici la prochaine réunion.

Voilà tout ce que nous avons pour l'instant concernant la manière de procéder.

Et nous tenons également à remercier de tout cœur les autres équipes de l'ICANN: la GSE, l'équipe de parties prenantes gouvernementales, le MSSSI, et tous les autres qui nous aident à aller de l'avant.

D'ailleurs, le département [ARGOS] est en train de nous aider à organiser des séances pour le développement d'un cadre pour voir s'il y a un impact qu'il faille que l'on considère et que l'on

doive satisfaire à un besoin particulier avant de pouvoir conclure nos travaux au niveau du cadre, voir s'il y a des questions ou des commentaires du GAC et on le partagera avec eux.

Pua ?

PUA HUNTER:

Merci Alice. Nous avons aussi un appel à volontaire pour les groupes de travail intercommunautaire. Nous voudrions que les membres de notre groupe de travail et les membres du GAC nous donnent leur soutien pour ce travail.

Je vous remercie de votre participation et de vos commentaires.

Nous vous tiendrons au courant du développement et de l'élaboration de ce document de questions fréquentes.

Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]